

FICHE DE PROCEDURE

CARTE ALPHA

Conditions d'Ouverture du dossier de demande :

- être domicilié dans la commune
- ET**
- être demandeur d'emploi : les ressources ne doivent pas dépasser les plafonds.
 - ❖ Dispensés de recherche d'emploi
 - ❖ Demandeur d'asile (allocation d'insertion)
- OU**
- en Processus d'Insertion Sociale et Professionnelle (PISP) : jeunes de 16 à 25 ans) : sans conditions de ressources

Documents à fournir

- Pièce d'identité ou récépissé de la préfecture
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, EDF, eau, attestation d'hébergement)
- 1 photo

❖ *POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI*

- Attestation POLE EMPLOI (ex ASSEDIC) de moins de 1 mois, pouvant être délivrée aux bornes des 4 agences Pole Emploi d'Orléans ou via le site internet www.pole-emploi.fr

ET :

- Justificatifs des ressources du bénéficiaire et de son conjoint des 3 derniers mois :
 - Salaire, avis de paiement Pole Emploi, attestation RMI (CAF)
 - Allocations familiales
 - Autres : pension, pension alimentaire...

OU

- Attestation CMUC (de moins de 6 mois)

OU

❖ *POUR LES JEUNES EN PROCESSUS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE*

- Attestation d'Insertion Sociale et Professionnelle délivrée par la Mission Locale de l'Orléanais ou le Relais Emploi Insertion de la ville, 75 rue Charles Beauhaire.

SI LE BENEFICIAIRE A UNE FAMILLE

Documents à fournir pour les ayants droits : conjoint et enfants de 4 à 18ans

- Livret de famille ou attestation de sécurité sociale (faisant figurer l'ensemble des ayants droits du demandeur)
- 1 photo par personne

Titulaire de la carte ALPHA, le demandeur d'emploi peut acheter un titre de transport au mois (voyages illimités) d'une valeur de 5 euros. La carte ALPHA est valable 6 mois. Pour le renouvellement, le titulaire devra fournir une attestation du Pole Emploi de moins de 1 mois et l'ensemble des justificatifs de ses ressources (3 derniers mois) ou l'attestation CMU.